

MODIFICATION ÉLECTRIQUE BUREAU

FG-ELEC

357 chemin du mas de garrit
46150 CRAYSSAC
flo.girard46093@gmail.com
N° TVA Intracommunautaire : FR24852768811
N° SIRET : 85276881100014
Code NAF : 4321A

AGC DU LOT

284 av Maryse Bastié
46000 CAHORS

FACTURE N° 24-10-29

Le lundi 7 octobre 2024

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	Simple allumage + 1 point lumineux	1,00	120,00 €	20,00	120,00 €	
	Prise de courant simple socle	1,00	80,00 €	20,00	80,00 €	
	Déplacement interrupteur	1,00	60,00 €	20,00	60,00 €	
	Déplacement prise de courant	1,00	60,00 €	20,00	60,00 €	
	Sonnette sans fils	1,00	84,50 €	20,00	84,50 €	
	Frais de déplacement + accessoires	1,00	30,00 €	20,00	30,00 €	

Conditions de paiement :
• 100,00 % soit 521,40 € à payer le :
07/10/2024 (paiement comptant).

Total HT	434,50 €
TVA (20 %)	86,90 €
Total TTC	521,40 €

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement) Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.